

**Ce document est avant tout une aide à la décision du commandant de bord. Il ne se substitue en aucun cas à la documentation officielle.  
Il présente une synthèse des dispositions réglementaires et précise les règles "club" lorsque celles-ci sont plus restrictives.**

La liste minimale d'équipements (Minimum Equipements List – MEL) permet :

- Au commandant de bord de définir s'il peut entreprendre un vol, éventuellement avec des contraintes spécifiques (toute défaillance survenant au cours du vol doit être traité selon les dispositions du manuel de vol).  
C'est la notion de « TOLERANCE TECHNIQUE ».

Les critères retenus pour définir les « TOLERANCES TECHNIQUES » sont :

- Annexe VII, Part NCO du règlement UE 965/2012 modifié) et plus particulièrement conformément au NCO.GEN.155 qui permet l'exploitation de l'avion dans des conditions spécifiées, avec certains instruments, équipements ou fonctions inopérants (voir §7 définitions) ou manquants avec un niveau de sécurité acceptable.
- 

	Tout vol interdit		Vol de nuit interdit		Vol de jour sous condition
--	-------------------	--	----------------------	--	----------------------------

- Des critères supplémentaires jugés pertinents au regard de la sécurité des vols au sein de l'association, repérés par une marque grise.

	Contrainte Club		Aucune restriction
--	-----------------	--	--------------------

Les contraintes imposées par le club peuvent exceptionnellement être adaptées par le Chef Pilote.

Cette liste n'est pas exhaustive : en cas de doute, contacter un responsable (chef pilote ou responsable mécanique).

### Lexique :

HA : Horizon artificiel

EA : espace aérien

**version du 01/12/2018**

RUBRIQUE /Eléments	Nbre installé	Nbre requis		Remarques
<b>COMMANDES DE VOL</b>				
Commande de Trim électrique	1	1	■	NO GO
Sortie des volets	1	1	■	NO GO
Avertisseur de décrochage	1	1	■	NO GO
<b>CIRCUIT CARBURANT</b>				
Pompe électrique	1	1	■	NO GO
Purges	1	1	■	NO GO si fuites
Jaugeur	1	0	■	Vérifier le niveau de carburant avec jauge manuel. Sans jauge manuel, retour club possible de jour si plein complet avant départ. 3h de vol max.

<b>INSTRUMENTS DE BORD</b>				
Anémomètre	1	1	■	NO GO
Altimètre	1	1	■	NO GO
Variomètre	1	1	■	
Horizon artificiel	1	1	■	VFR "ON TOP" et survol maritime interdits
Compas magnétique	1	1	■	NO GO
Conservateur de cap	1	0	■	
Indicateur de dérapage	1	1	■	NO GO
Chronomètre	1	1	■	Sauf si pilote équipé d'une montre chronomètre.

■	Tout vol interdit	■	Vol de nuit interdit	■	Vol de jour sous condition	■	Contrainte Ailes Chat	■	Aucune restriction
---	-------------------	---	----------------------	---	----------------------------	---	-----------------------	---	--------------------

RUBRIQUE /Eléments	Nbre installé	Nbre requis		Remarques
<b>ECLAIRAGE</b>				
Feu Strobes	1	1	Blue	Mise en route sur une aire dégagée
	1	1	Yellow	
<b>SYSTEME DE NAVIGATION</b>				
Récepteur VOR	1	1	Blue	Vol "ON TOP" interdit
	1	1	Yellow	Sauf vols locaux
<b>COMMANDES MOTEUR</b>				
Manette des gaz	1	1	Red	NO GO
Commande de starter	1	1	Red	NO GO
<b>CONTROLE MOTEUR</b>				
Compte-tours	1	1	Red	NO GO
Indicateur de température d'huile	1	1	Red	NO GO
Indicateur de pression d'huile	1	1	Red	NO GO
<b>CONDITIONNEMENT D'AIR</b>				
Commandes de chauffage	1	0		Bloquer en position fermée au plus tôt
<b>COMMUNICATIONS</b>				
VHF	1	1	Red	NO GO
			Yellow	
Intercom	1	0	Grey	Pas de vol d'instruction.
Transpondeur	1	1	Blue	Possible en EA de classe E, F et G
			Yellow	NO GO
<b>CIRCUIT ELECTRIQUE</b>				
Batterie	1	1	Red	NO GO
Alternateur	1	1	Red	NO GO
Ampèremètre	1	0	Grey	Vol possible de jour si témoin de charge fonctionne

Red	Tout vol interdit	Yellow	Vol de nuit interdit	Blue	Vol de jour sous condition	Grey	Contrainte Ailes Chat	White	Aucune restriction
-----	-------------------	--------	----------------------	------	----------------------------	------	-----------------------	-------	--------------------

EQUIPEMENTS									
Verrouillage des palonniers	1	0		NO GO					
Ceintures et harnais de sécurité	2	1		Peuvent être inopérants si siège inoccupé					
Lampe torche	0	0							
Trousse de premiers secours	1	1		NO GO					
Gilets de sauvetage (1/occupant)	0	0		Survol maritime possible si distance de la côte telle que : $D(nm) < h(ft) \times f_{max}/6000$					
Extincteur portatif	1	1		NO GO					
Manuel de vol	1	1		NO GO					
Carénage de roue	3	3		Vol possible sans carénage roue avant ou sans les 2 carénages train principal. <b>Pas de vol possible avec un seul carénage sur le train principal</b>					
	Tout vol interdit		Vol de nuit interdit		Vol de jour sous condition		Contrainte Ailes Chat		Aucune restriction